

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 6 décembre 2017**

Communication n° 41/12.2017

Objet: Remplacement de la conduite d'eau potable En Senaugin

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En février 2017, nous présentions le préavis no 1 pour une demande de crédit de Fr. 184'700.00, pour le remplacement de la conduite d'eau potable En Senaugin.

Cette ancienne conduite en fonte s'était rompue à plusieurs reprises occasionnant des dégâts aux aménagements de parcelles et dont les remises en état se révélaient onéreuses. Le crédit a été octroyé et les travaux ont pu débuter ce printemps.

Une nouvelle conduite en PE a été posée ainsi qu'une vanne de secteur permettant une optimisation des manœuvres en cas de fermeture du réseau. Des bornes hydrantes ont été changées également, comme prévu. Chaque prise privée existante a été transférée de l'ancienne à la nouvelle conduite.

Les travaux ont été menés en parallèle avec ceux de la Romande Energie qui posait un tube de distribution d'électricité.

Les travaux sont maintenant terminés à notre entière satisfaction et le budget a été respecté.

La Municipalité

Saint-Prex, le 6 décembre 2017/CM – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Barbara Regamey, municipale, au 079 351 78 37